

Un essai contrôlé randomisé vient confirmer que l'appareillage auditif prévient le risque de déclin cognitif

L'utilisation d'aides auditives réduit le déclin cognitif de 48 % chez les personnes âgées à risque. L'étude, publiée dans *The Lancet*, apporte la démonstration clinique de l'importance de l'appareillage auditif dans le « *bien vieillir* ». Ces résultats spectaculaires ne peuvent être obtenus sans l'implication et les compétences de l'audioprothésiste dans l'adaptation de l'appareillage et le suivi régulier du patient. Cette étude invite à accentuer le déploiement de la politique de lutte contre les troubles auditifs. Pour constituer un puissant levier de prévention, cette stratégie ne pourra toutefois faire l'économie d'une plus forte régulation de la profession d'audioprothésiste.

De nombreuses études observationnelles sur de grandes cohortes ont, depuis une dizaine d'années, suggéré que les aides auditives pouvaient être un dispositif puissant pour réduire le risque de démence chez les personnes malentendantes. Malheureusement, aucun essai clinique interventionnel n'avait encore été réalisé jusqu'à présent pour le confirmer¹.

Ce 17 juillet, *The Lancet Public Health* a publié les résultats du premier essai contrôlé randomisé² évaluant l'impact du traitement de l'audition sur le déclin cognitif à long terme³. Conduit sur 3 ans, il a inclus 977 personnes âgées de 70 à 84 ans, atteintes d'un déficit auditif non traité et ne présentant pas de troubles cognitifs significatifs.

Cette étude clinique démontre que l'utilisation d'aides auditives « réduit la perte des capacités de réflexion et de mémoire (déclin cognitif) de 48 % sur trois ans chez les personnes âgées présentant un risque accru de déclin cognitif », résumant les auteurs, qui notent également une amélioration des capacités de communication, de la socialisation et une diminution de la solitude.

Cette étude scientifique robuste explique les rendements sur investissement exceptionnels mis en évidence par les chercheurs de l'OMS, 37 dollars gagnés par dollar investi dans les pays à revenus élevés⁴, et place l'appareillage auditif comme un élément clé des politiques de maintien de l'autonomie des personnes âgées.

Or, la satisfaction des patients, facteur essentiel de l'observance thérapeutique donc de l'efficacité de l'appareillage, dépend en grande partie du savoir-faire de l'audioprothésiste et de son implication dans la réalisation de ses prestations d'adaptation et de suivi des aides auditives. Comme le montre l'étude sociologique de référence sur la profession⁵, « *l'appareil auditif n'est pas autosuffisant* ». En effet, « *le rôle de l'audioprothésiste n'est ainsi pas seulement de vendre un appareil mais bien d'équiper des personnes, de les suivre et d'en prendre soin* ». Les résultats observés par l'étude sur la préservation de l'état cognitif seront donc modulés par la qualité de la prise en charge.

Pourtant, la profession demeure sous-réglée au regard des remboursements mis en place, 1 900 € pour un équipement « *100 % santé* », et de la fragilité des personnes prises en charge, plus de la moitié des dépenses d'appareils auditifs concernant des patients de 75 ans ou plus en 2022⁶.

De ce fait, une explosion de la fraude a notamment été décrite par l'Assurance maladie dans son récent rapport « *Charges et produits* », et dans un reportage de « *Envoyé spécial* » diffusé ce 7 septembre⁷. Les milliers de français qui en sont victimes, souvent issus des classes sociales les moins favorisées, subissent une véritable perte de chance.

¹ Preventing dementia through correcting hearing: huge progress but more to do, *The Lancet*, 2023 ; doi : [10.1016/S2468-2667\(23\)00058-0](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(23)00058-0)

² Défini comme la « *méthode de référence pour évaluer l'impact d'une intervention en santé* » par la Haute Autorité de santé.

³ Hearing intervention versus health education control to reduce cognitive decline in older adults with hearing loss in the USA (ACHIEVE): a multicentre, randomised controlled trial, F. Lin et al. *The Lancet*, 2023 ; doi : [10.1016/S0140-6736\(23\)01406-X](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(23)01406-X)

⁴ [Prévention en santé : la vaccination et les soins auditifs ont les rendements sur investissement démontrés les plus élevés](#), SDA, 2022.

⁵ [Sociotechnique de la presbycusie. Enquête ethnographique auprès d'audioprothésistes et de personnes appareillées](#), Pierre-André Juven et Frédéric Pierru, 2018.

⁶ Cf. pages 104 et 105. *Les dépenses de santé en 2022 - Résultats des comptes de la santé - Édition 2023*, Drees, 20.09.2023.

⁷ [Comment se prémunir des arnaques en audiologie ? Les conseils pratiques du Syndicat des audioprothésistes pour consulter en confiance](#), SDA, 08.09.2023.

Le « 100 % santé » en audiologie, réforme saluée jusque dans les colonnes du *Lancet*⁸, a permis une accessibilité financière aux aides auditives et un grand succès quantitatif puisque le nombre total de patients équipés a bondi de 72 % entre 2019 et 2021⁹.

Afin que les aides auditives délivrées jouent véritablement tout leur rôle, et en particulier de prévention du déclin cognitif, il convient à présent de travailler à une régulation accrue de la profession d'audioprothésiste. Le Syndicat des audioprothésistes (SDA) a fait plusieurs propositions en ce sens dans son communiqué du 7 juillet¹⁰.

Étape 2 du « 100 % santé »

Le 18 avril 2023, lors d'une réunion du comité de suivi du « 100 % santé », a été évoquée la possibilité de faire évoluer le panier audiologie lors d'une étape 2 de la réforme. Les aides auditives des actuels paniers ont été unanimement saluées comme étant d'excellente qualité¹¹. Toute évolution de leur niveau technique nécessiterait de revoir les tarifs desdits paniers. En effet, le contexte inflationniste impacte les audioprothésistes, comme tous les autres libéraux de santé.

A ce titre, l'Assurance maladie a mené ces derniers mois des « négociations flash » avec une demi-douzaine de professions de santé afin de les soutenir face à l'inflation par une hausse du tarif de leurs actes.

L'inflation constatée sur ces deux années dépasse les 10 % et impacte l'équilibre économique de la grande majorité des audioprothésistes qui délivrent l'intégralité des prestations prévues par la réglementation.

Il est donc indispensable de réviser les différents prix limite de vente (PLV) du « 100 % santé » en audiologie, *a fortiori* si le niveau technique des paniers venait à être augmenté.

À propos du SDA

Le Syndicat des audioprothésistes (SDA ex-UNSAF) est l'organisme professionnel représentatif des 5 100 audioprothésistes de France. Il siège à l'[Union nationale des professionnels de santé \(UNPS\)](#), l'[Union Nationale des Professions Libérales \(UNAPL\)](#) et au Haut Conseil des professions paramédicales (HCPP). Il est le signataire de la convention nationale de tiers-payant et de l'accord cadre interprofessionnel (ACIP), conclus avec les Caisses nationales d'assurance maladie.

Le SDA est présent au niveau européen au sein de l'[Association européenne des audioprothésistes \(AEA\)](#) et est membre du [World Hearing Forum](#) de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Il est présidé par Brice Jantzem depuis septembre 2022.

Centrales et enseignes partenaires du SDA : Audiam-Benoit Audition, Audio Libre, Audition Conseil, Centrale des Audioprothésistes CDA, Dyapason, Entendre, Luz Audio.

Voir aussi : www.sdaudio.org - [linkedin.com/company/syndicat-audioprothesistes/](https://www.linkedin.com/company/syndicat-audioprothesistes/) - twitter.com/syndicat_audio

Contact Presse

Brice Jantzem - 06 08 57 55 90 - b.jantzem@unsaf.org

Nicolas Merlet - 06 25 79 64 79 - nicolasmerlet@ortus-sante.fr

⁸ *Addressing hearing loss at all ages*, The Lancet, 2023 ; doi : [10.1016/S2468-2667\(23\)00083-X](https://doi.org/10.1016/S2468-2667(23)00083-X)

⁹ [Bilan 2021 du 100 % santé en audiologie : un succès historique à préserver](#), SDA, 24.02.2022.

¹⁰ [Rapport « Charges et produits » de l'Assurance maladie et fraude en audioprothèse : des mesures de régulation à prendre d'urgence](#), SDA, 07.07.2023.

¹¹ [« Que Choisir » confirme le rôle central des audioprothésistes dans le « 100 % santé »](#), SDA, 24.02.2020.